

Solly Azar étend son offre MULTI'PRO aux activités de restauration !

Solly Azar, acteur reconnu sur le marché de l'assurance depuis plus de 40 ans, renforce son offre MULTI'PRO, assurance multirisque à destination des professionnels, intégrant 8 nouvelles activités de restauration.

Garantir une offre complète, pour accompagner les professionnels de la restauration

L'offre MULTI'PRO de Solly Azar comporte désormais une formule Multirisque modulable selon les besoins du client pour les restaurants traditionnels, la restauration rapide, les crêperies, les bars à sushis, les Bars-café ayant une activité de restauration et les salons de thé.

Solly Azar permet ainsi à ses courtiers de proposer une solution d'assurance adaptée aux métiers des restaurateurs et de leurs locaux et d'assurer complètement les activités de restauration avec notamment :

- Des garanties optionnelles étendues, telles que les pertes de marchandises conservées en atmosphère contrôlée, la perte de liquide et une perte d'exploitation jusqu'à 24 mois de marge brute ;
- Une solution d'assurance pour l'activité de livraison à domicile de plats préparés sans consommation sur place ;
- Une couverture sur toute la France, sans exclusion de départements à risque.

Une offre qui s'adresse à de nombreuses activités

Au-delà des activités de restauration, la gamme Multipro offre des avantages non négligeables pour les entreprises, parmi lesquels :

- Un contrat adapté à toutes les entreprises, qu'elles soient en création ou déjà en activité, avec ou sans antécédents d'assurance et réalisant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 1 000 000 € ;
- Un contrat RC adapté aux micro-entrepreneurs incluant une garantie dommages aux fonds et valeurs aux biens confiés ;
- Un large choix de franchise permettant ainsi de moduler la cotisation (dont une franchise à 0€) ;
- Une récompense fidélité : les clients bénéficient d'un bonus fidélité après 2 ans sans sinistre : la franchise est alors réduite de moitié à vie ;
- La variation saisonnière des stocks en inclusion pour les activités de « prêt-à-porter », « chaussures », « art de la table », « fleuristes », « objets de décoration » et la « vente de confiserie, chocolats » ;
- Une formule Multirisque complète et modulable avec les différentes garanties optionnelles proposées selon les besoins du client ;

- Une réduction Jeunes Entreprises : afin de soutenir les créations d'entreprise, cet avantage donne droit aux jeunes entrepreneurs à **une réduction de 25% sur leur première année d'assurance**¹.

Myriam Saada, Directrice de l'offre et de l'expérience clients de Solly Azar déclare : « La crise du Covid, a fortement perturbé l'activité assurantielle des activités Hôtels Cafés Restaurants (HCR), avec à la clé de nombreuses résiliations ou de fortes augmentations de tarifs pour les professionnels du secteur. Solly Azar, dans son rôle d'apporteur de solutions, a tenu à être présent sur ce segment en proposant une Multirisque Professionnelle dédiée, avec un large panel de garanties et de services et une innovation technologique qui permet aux courtiers de connaître en temps réel l'éligibilité de leurs clients. »

¹Cette réduction s'applique aux entreprises de moins de 6 mois d'ancienneté pour la souscription de la formule multirisque et uniquement sur la première année d'assurance.

À propos de Solly Azar

Crée en 1977, Solly Azar, courtier grossiste conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 10.000 intermédiaires.

297 collaborateurs – 50,6 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1er courtier français indépendant.